

LIBERTÉ CAEN
505 mots

jeudi 4 avril 2019

Calvados

Les directeurs des écoles primaires craignent la suppression de leur poste



Le sujet était de nouveau dans certaines conversations samedi 30 mars, lors d'une manifestation à Caen des personnels de l'Éducation nationale qui a rassemblé environ 600 personnes.

Outre leurs craintes liées à la fusion des académies de Caen et Rouen, ou encore à la suppression de « **119 postes d'ici la rentrée prochaine** », certains manifestants ont évoqué la suppression des directeurs des écoles maternelles et élémentaires. Cette inquiétude est née suite au vote du projet de loi sur l'école de la confiance à l'assemblée nationale en mars. Un amendement déposé rendrait possible des rapprochements de collège et d'une ou plusieurs écoles du même secteur, via des « établissements publics des savoirs fondamentaux ».

Le ministre dément

Reste qu'à plusieurs reprises et notamment dans une vidéo postée sur le compte Facebook de l'Éducation nationale, le ministre lui-même a tenu à tuer cette interprétation : « **Il ne s'agit pas d'en finir avec les directeurs des écoles. [...] Toutes les écoles conserveront leur directeur.** » De son côté, le Rectorat de Caen fait savoir que « **rien de concret n'est décidé pour l'instant** ».

Sur le terrain, le ressenti est tout autre. « **Nous devons rester vigilants parce que les directeurs demeurent indispensables au bon fonctionnement des écoles** », soutient une directrice évoluant dans une école du nord de Caen, également membre de l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques. En réunion à Paris, mercredi 27 mars, elle a d'ailleurs échangé sur le sujet avec ses collègues. Ils sont plusieurs à craindre qu'à la rentrée 2019 ou 2020, leur établissement soit rattaché au collège de secteur, avec à la baguette, un adjoint au proviseur qui aurait pour mission de s'assurer du bon fonctionnement des écoles des alentours.

Préserver la proximité

« **Ce serait terrible pour la proximité, pour le lien entre les parents et l'école de leurs enfants**, s'inquiète Elise Gadrat, membre du syndicat d'instituteurs SNUipp, et directrice de l'école Henri Sellier de Colombelles. **Au quotidien si nos postes disparaissent, qui va répondre au téléphone, qui va aller chercher le courrier, qui va gérer les inscriptions, qui va se charger d'accueillir les enfants au pied levé parce qu'un maître ou une maîtresse est malade, ou encore coordonner les Atsem, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles qui sont payés par les communes ?** ».

Ils s'interrogent sur l'organisation des futurs « établissements publics des savoirs fondamentaux » tels que prévus par la loi. **« Où se tiendra notre conseil des maîtres chaque semaine ? Nous faudra-t-il quitter notre école de façon hebdomadaire pour aller à cette réunion dans notre collège de secteur ? Mondeville dans notre cas. »**

Le sujet reviendra probablement sur le devant de la scène au moment de l'examen du texte du projet de loi par le Sénat, en juin prochain.

Maxence GORREGUES



*Outre son poste d'institutrice, Elise Gadrat est également directrice de l'école Henri Sellier de Colombelles.
(©Maxence Gorrégues/Liberté)*